

e **Cem** phore

Bulletin d'information sur la mobilité



Au sommaire



- LE SUJET DU MOIS**
- Un réseau, pour quoi faire ?
 - Activités et services du réseau
 - Les premiers résultats de l'enquête auprès des CeM

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

L'AGENDA – Les activités du mois

BILLET D'HUMOUR

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des Conseillers en Mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au Réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le Centre de Documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

Le CeMaphore ... ah, la belle métaphore !

Créé dans le domaine des transports, pour « signaler » et « communiquer », le sémaphore, dès lors, nous prête son nom et donne le feu vert à l'essor du réseau des Conseillers en Mobilité, dont il constitue incontestablement un point fort.

Lieu d'information pour le CeM, et plus encore, lieu engageant à la rencontre et à l'échange, le CeMaphore, feuille de liaison mensuelle, sera réceptif à tout événement lié à la Mobilité dont il vous transmettra l'existence et vous facilitera l'abord.

Le CeMaphore vous envoie aussi un signal fort, témoignant de la détermination de la Région à consacrer tous ses efforts au soutien et à la valorisation du rôle de CeM.

Grâce à lui, parlant de votre action à laquelle il donnera du ressort, on pourra lancer de l'aube et l'aurore, tel Brassens évoquant ses amis franco-de-port : « On aurait dit des CeMaphores » !

Bonne route (multimodale !) à tous sur le passionnant chemin des transports !

P. Chastellain – TRANSITEC



■ Chère CeM, cher CeM,

Vous avez entre les mains le **premier numéro du CeMaphore** que vous recevrez désormais chaque mois. Ce CeMaphore est l'un des résultats visibles des activités naissantes du réseau des CeM qui vous sont décrites ci-après. Vous aurez dans les semaines et mois à venir l'opportunité de découvrir petit à petit les autres membres de la famille (dossier thématique, site Internet, formations, etc.).

VUE – Les «millésimes» des CeM
SOURCE – © S. Poncelet

Mais un réseau, pour quoi faire ?

Ce réseau a pour objectifs de :

- travailler à la **reconnaissance et à la valorisation de la fonction** de Conseiller en Mobilité (CeM) ;
- **asseoir la philosophie** développée en matière de mobilité dans la Charte de Mobilité, basée notamment sur la vision globale des phénomènes et la prise en compte systématique de l'intermodalité ;
- conforter et prolonger les méthodologies d'approche de la mobilité déjà enseignées ;
- conserver et **renforcer le langage commun** acquis durant le cours et qui est essentiel à la qualité de la communication ;
- **maintenir l'esprit de groupe**, créé durant cette formation, si important pour assurer la qualité des relations " horizontales " et des échanges d'expériences entre les communes.

Quels sont les services et produits proposés par le réseau ?

- Le **CeMaphore** que vous recevrez chaque mois (10 numéros par an) et qui reprendra des éléments d'actualité, un agenda de manifestations, des résultats de projets, des nouvelles du centre de documentation en mobilité, etc. Le CeMaphore est un élément dynamique qui vous **laissera bien sûr la parole** ;
- **Des dossiers thématiques** qui seront réalisés trimestriellement sur un sujet spécifique et technique ;
- **Des formations** de deux jours qui seront organisées chaque semestre afin de compléter la formation de base par des sujets nouveaux ou d'approfondir des sujets déjà abordés. Bien sûr, ces formations vous permettront aussi de vous retrouver lors de déplacements sur le terrain ;

ÉDITORIAL

Le réseau CeM en question



- **Des groupes de travail** qui seront organisés, soit à votre demande, soit à la demande de la Région. Ils ont pour ambition de regrouper quelques CeM souhaitant travailler en profondeur sur un sujet particulier. L'organisation de ces groupes de travail se définira en accord avec les participants et en fonction des sujets traités ;
- Des avis de colloques et autres manifestations qui vous seront communiqués par le CeMaphore.;
- **Un site Internet** reprenant tous ces produits est en cours de construction. Vous aurez également accès, sur ce site, à un forum de discussion électronique où vous pourrez poser des questions, échanger des avis, faire des commentaires, etc. Le site sera opérationnel à la rentrée de septembre. Certains éléments comme le forum seront déjà disponibles avant cette date ;
- **Un centre de documentation en mobilité** qui vous permettra de disposer de références variées sur la mobilité, d'une base de données d'institutions et de personnes ressources en la matière ainsi que d'une base de données d'expériences intéressantes. Le centre de documentation peut, dès à présent, être contacté ;
- Une présence quasi permanente au centre de coordination. En effet, tant le réseau que le centre de documentation pourront être sollicités directement par téléphone, fax ou e-mail afin de **répondre à vos questions**. Les réponses à ces questions seront rédigées par les personnes, internes ou externes au réseau, les plus aptes à le faire et ceci, afin de vous offrir, dans la mesure du possible, les réponses les plus adéquates à vos requêtes.

Ces différents outils sont à votre disposition, **n'hésitez pas à les utiliser** et à nous faire part de vos suggestions.

Premiers résultats de l'enquête

Cette enquête portait sur les thèmes que vous souhaitez voir aborder dans les différentes activités du réseau, sur son fonctionnement et sur son organisation.

Plus de septante d'entre vous ont eu l'amabilité d'y répondre, qu'ils en soient ici remerciés.

La première partie du questionnaire portait sur les sujets qui vous intéressent le plus.

«Hello Dublin, ici Namur, voici le vainqueur du vote des CeM : **Pièges de la mise en œuvre d'un PCM** 12 points !»

C'est donc ce sujet qui a reçu la majorité de vos suffrages suivi de **«mobilité et aménagement du territoire»**. Le troisième sur le podium est la gestion de la demande de transport.

Vous souhaitez voir le sujet des «pièges de la mise en œuvre d'un PCM» traité dans le cadre d'une formation. Pour les deux autres sujets, formation et dossier thématique s'équilibrent dans vos réponses.

TABLEAU – Vos sujets de prédilection
SOURCE – Enquête «activités du réseau CeM»

1	Les pièges de la mise en œuvre du PCM
2	La mobilité et l'aménagement du territoire
3	La gestion de la demande de transport
4	Les deux roues
5	La problématique des marchandises
6	Communication – Sensibilisation
7	Le Code de la Rue
8	La mobilité et l'environnement
9	La répression constructive
10	La gestion des événements ponctuels
11	Les taxis
12	Les voies d'eau
13	Les Personnes à Mobilité Réduite
14	Les déplacements agricoles

VUE – Delphine Rossomme (assise), gestionnaire du Centre de documentation en mobilité et Isabelle Dullaert, gestionnaire du Réseau des CeM
SOURCE – © Institut wallon, mai 2001



Pour le reste de l'enquête et en résumé :

- Les formations : vous trouvez très majoritairement que le rythme et la méthodologie proposée (2 x 2 jours par an) vous conviennent ;
- Les publications du réseau (CeMaphore, dossier thématique, etc.) : vous êtes nombreux à penser que ceux-ci doivent être envoyés également aux mandataires et autres responsables communaux ;
- Les actions du réseau : vous êtes plus de 80 % à demander la promotion de la fonction de CeM sous diverses formes ;
- Les groupes de travail : vous êtes 75 % à envisager la participation à de tels groupes en souhaitant que ceux-ci ne soient pas uniquement organisés sur base de sollicitations des CeM mais aussi d'autres intervenants (Région, TEC, etc.) ;
- vous souhaitez également que les sujets abordés ne se limitent pas à la politique communale de mobilité ;
- et enfin, vous êtes nombreux à espérer que le réseau des CeM s'intègre dans un réseau fédéral ou européen sur la mobilité.



Voilà, rapidement brossé, les premiers résultats de cette enquête. Vous apprendrez très prochainement comment ils ont été transcrits en activités et décisions pour le fonctionnement du réseau.

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Mise en place du Centre

Comme nous l'avons mentionné ci-avant, le centre de documentation est en phase de création. Vous pouvez toutefois déjà contacter Delphine Rossomme (gestionnaire du centre de documentation) les mardi et mercredi si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le centre, nous renseigner des ouvrages ou références intéressants ou encore des centres de documentation en mobilité que nous pourrions contacter.

Delphine Rossomme – Gestionnaire
Centre de documentation en mobilité
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR
Tel : 081/77.31.25, Fax : 081/77.38.22
E-mail : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be



POINT DE CONTACT

Le CeMaphore, un bulletin de liaison...

Le CeMaphore est votre bulletin de liaison. Une place vous est ainsi réservée dans ses colonnes. **N'hésitez pas à nous soumettre des informations** générales ou particulières à votre commune ou institution sur la problématique de la mobilité.

Le CeMaphore sera également envoyé à d'autres personnes que les CeM : collègue des bourgmestre et échevins notamment. Si vous souhaitez que nous envoyions le CeMaphore à d'autres personnes de votre commune ou de votre institution, merci de transmettre leurs coordonnées à Isabelle Dullaert (gestionnaire du réseau), par fax ou par e-mail.

Isabelle Dullaert – Gestionnaire
Réseau des CeM
D311 - Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 NAMUR
Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be

L'AGENDA

Ce que le réseau a prévu pour vous

Durant le mois de juin, **un premier dossier thématique vous sera envoyé**. Il aura pour thème «Le Conseiller en mobilité : contexte, rôle et outils».

Le CeMaphore n°2 vous arrivera début juillet avec déjà, nous l'espérons, des contributions ou réactions de votre part. **A vos plumes...**

Enfin, pour ranger soigneusement les documents que vous recevrez du réseau, **un classeur** vous sera envoyé prochainement.

L'AGENDA

Du réseau

Une première **formation semestrielle** sera organisée dans le cadre des activités du réseau. Cette formation aura lieu les jeudi 21 et vendredi 22 juin 2001 pour les groupes «A» et les lundi 25 et mardi 26 juin 2001 pour les groupes «B». Le thème en sera «**Les pièges de la mise en œuvre du PCM**».

L'AGENDA

Hors réseau

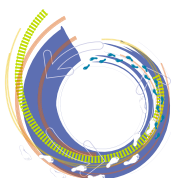
- **Cinquièmes rencontres internationales du Stationnement** organisées par Parkopolis. Nice, 14 et 15 juin. Renseignements et inscriptions sur www.parkopolis.com
- **Semaine de la mobilité** du 22 au 30 septembre. Date limite de rentrée des projets : 15 juin ! Toutes les informations sur www.semainemobilitte.org

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

BILLET D'HUMOUR

N'hésitez pas à nous faire part de photos ou d'anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du CeMaphore.

VUE – Le vélo... une solution flexible
SOURCE – Photo Institut wallon



mobilité
en wallonie
direction générale
des transports